Le Soir
PANORAMA

LES FACTEURS DE CROISSANCE SOUVENT NÉGLIGÉS

Ce n'est qu'au cours des années 1980 que la théorie économique dominante selon laquelle la croissance économique relève de facteurs exogènes, tels que la croissance démographique, la disponibilité de ressources naturelles non renouvelables, le progrès technique, a été battue en brèche. Les travaux relatifs à la croissance endogène ont abouti à la conclusion selon laquelle le progrès technique, donc le phénomène de croissance économique, dépend de facteurs propres au système économique lui-même. La croissance de long terme n'apparaît plus commandée exclusivement par des facteurs exogènes et notamment le taux d'activité (part de la population active occupée et au chômage — 15-65 ans — dans la population totale). Les facteurs exogènes restent certes déterminants mais ne sont pas seuls à agir sur la croissance économique. Celle-ci est commandée aussi par l'investissement dans la recherche et le développement, dans la formation, l'éducation et plus généralement la diffusion des connaissances. Elle est aussi commandée par les infrastructures. Dès lors, toutes les dépenses consacrées à ces domaines «font» la croissance en même temps qu'elles «sont» la croissance (cf. Eclairages, n° 120. Crédit agricole - direction des études économiques). De ce fait, l'Etat retrouve une légitimité dans les rouages de la croissance économique en prenant en charge tout ou une partie de ces dépenses. L'Etat, par ses politiques structurelles, a la capacité d'influer sur le rythme de croissance à long terme.

Dans le même cadre méthodologique et théorique que celui de la croissance endogène, on retrouve aujourd'hui «la nouvelle économie des institutions». On entend par institutions «les règles du jeu présentes au sein d'une société ou plus formellement les contraintes conçues par l'homme qui structurent les interactions humaines. Elles sont composées :

1) Des règles formelles (loi de statut, droit coutumier, règlements.

2) Des contraintes informelles (conventions, normes de comportement, et règle de conduite que l'on s'impose soi-même) et de leurs caractéristiques d'application» (D. North «Institutions matter» 1994). Dès lors, l'analyse des mécanismes économiques ne peut s'affranchir de la connaissance ni de la compréhension des institutions. Douglas North, le père de l'économie institutionnelle, a montré que toute transaction sur un marché a un coût plus ou moins important lié à la recherche d'informations «aux biais comportementaux des agents» (opportunisme, choix non rationnels) ou encore au manque de transparence. C'est cet économiste qui a introduit ce concept de «coûts de transaction» en économie du développement. Pour Douglas North, les institutions (telles que nous venons d'en rappeler la définition) en modifiant les coûts de transaction, peuvent réguler les échanges et rendre plus ou moins aisé leur développement et plus largement la croissance et le développement économique.

Un meilleur environnement institutionnel est essentiel au développement économique et cet environnement institutionnel comprend les institutions économiques relatives au droit de propriété et de contrats, mais aussi les institutions politiques qui sont elles, relatives à l'application de ces droits. D'autres économistes institutionnalistes ont proposé de définir un Etat «fort» et «engagé» par la qualité des institutions qu'il est capable de mettre en place, un Etat capable de définir «un ensemble de droits de la propriété et de droits contractuels, de les appliquer, de les respecter et de les faire respecter».

On voit bien ici le rôle de l'Etat dans la détermination du rythme de la croissance économique. Par ses investissements dans l'éducation, la formation, la recherche, le développement, la diffusion des connaissances ainsi que dans les infrastructures, par sa capacité à mettre en place les bonnes institutions, l'Etat favorise la croissance économique à long terme et l'inscrit donc dans la durée.

Les théoriciens de la croissance économique ont mis aussi en évidence la forte corrélation pour ne pas dire l'interdépendance entre la croissance économique et le développement bancaire.

Des études empiriques ont mis en évidence que plus l'intermédiation bancaire se développe, plus le système bancaire se modernise et plus les dépôts augmentent et plus les crédits accordés augmentent. L'étude a montré aussi que le manque de réformes du système bancaire pénalise certains pays. Le système bancaire se développe sous deux conditions :

1 - Il existe un minimum d'Etat de droit. Le crédit étant avant tout un contrat, le droit des créanciers est un élément fondamental du développement de l'offre de crédit.

2 - Il y a une maîtrise de l'inflation. Il a été constaté qu'une économie instable ne rassure pas les banques. Ces dernières diminuent alors les crédits accordés «d'autant plus que l'inflation vient pénaliser les marges des entreprises et peut rapidement remettre en cause leur rentabilité, donc leur capacité de remboursement».

Par Abdelmadjid Bouzidi
abdelmadjidbouzidi@yahoo.fr

En participant au financement de la croissance et du développement économique, la banque joue un rôle déterminant et doit pouvoir accomplir efficacement sa fonction : diversification des produits bancaires, législation bancaire claire et transparente, droit des créanciers protégés, paysage bancaire concurrentiel.

En résumé, trois facteurs jusque-là négligés par la théorie économique commandent le rythme de croissance économique (en plus des facteurs exogènes que nous avons rappelés en début de réflexion) :

1/ l'éducation, formation, recherche et diffusion des connaissances

2/ les institutions

3/ le système bancaire.

M. B.

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Y A ERREUR SUR LA CIBLE, M'SIEUR !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com

Belkhadem s'en prend violemment aux francophones et à la langue française.

Ghalbou ramdhan, bark !

Saluons le retour du porte-parole du gouvernement et de ses points de presse «traditionnels». Moi, j'aime bien ces rendez-vous-là. Ça me permet de vérifier que les «frères du haut» sont encore là, bien là, toujours prêts à nous étonner et toujours partants pour une sortie désopilante. Et dans ce cadre, Boukerzaza ne pouvait pas décemment rater sa rentrée. Il a fait fort en déclarant, à propos des derniers attentats terroristes : «C'est la réconciliation nationale qui est ciblée à travers ces attentats !» Tu vois, ce genre de déclarations, tu voudrais les faire toi, que tu n'y arriverais pas. T'auras beau t'entraîner tout l'été, suer du paletot à répéter, ne t'accorder aucun répit pour être prêt le jour «J», tu n'y arriveras quand même pas. Lui, si ! Tranquille, reposé, frais, le teint hâlé et l'œil vif, il se plante devant toi et annonce tout de go que l'objectif des kamikazes, c'était la réconciliation nationale. Dans un premier temps, tu te pinces en te disant : «On n'a pas dû vivre le même enfer ni voir le même film d'horreur.» Ensuite, vu que le gars semble vouloir insister et donne même l'impression d'être sûr de son fait, t'as plus qu'une seule chose à lui dire : M'sieur, j'ai beau chercher dans tous les bilans des derniers attentats terroristes, je ne trouve nulle part trace d'une victime répondant au nom de réconciliation nationale. J'ai bien là sous les yeux les noms de tous ces enfants bacheliers qui ont été déchiquetés par la bombe des Issers au moment où ils attendaient d'entrer dans l'Ecole de gendarmerie pour y subir un test. J'ai aussi sous les yeux les noms des Algériens travaillant pour SNC Lavalin et explosés dans leur bus. J'ai aussi les noms des deux militaires responsables des secteurs opérationnels à Jijel. J'ai tout çà, M'sieur et d'autres noms encore, mais point de victime identifiée sous le patronyme de réconciliation nationale. On a dû mal vous renseigner M'sieur. C'est la gueusaille qui crève sous les bombes. La réconciliation nationale, elle se porte comme un charme. Et pardi ! Comment ne se porterait-elle pas bien la diablesse qui actionne à chaque fois la ceinture de ses régiments de fous de Dieu ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.